

Le présent contrat de licence d'utilisateur final de StorFirst (le " contrat ") définit les conditions d'utilisation du logiciel StorFirst Enterprise Archival Storage (le " logiciel ") et des guides d'utilisation associés (la " documentation ").

#### 1. Licence.

Lorsque vous téléchargez le logiciel, Park Place Technologies, LLC et ses sociétés affiliées ("Park Place") vous accordent par la présente une licence non exclusive et non transférable d'utilisation du logiciel et de toute documentation, sous réserve des conditions suivantes : vous pouvez (i) utiliser le logiciel sur un seul ordinateur et (ii) copier le logiciel à des fins de sauvegarde et d'archivage, à condition que chaque copie du logiciel contienne tous les avis de propriété du logiciel d'origine.

Le logiciel peut inclure certains composants enfichables ("Plug-Ins"). Vous ne pouvez appeler ou utiliser ces plug-ins que dans le cadre de l'utilisation du logiciel. Toute utilisation directe des plug-ins, y compris une application personnalisée ou écrite par l'utilisateur, est interdite.

#### 2. Restrictions

Vous ne pouvez pas : (i) permettre à d'autres personnes d'utiliser le logiciel, sauf dans les conditions énumérées ci-dessus ; (ii) modifier, traduire, faire de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler (sauf dans la mesure où cette restriction est expressément interdite par la loi) ou créer des œuvres dérivées basées sur le logiciel ou la documentation ; (iii) copier le logiciel ou la documentation (sauf à des fins de sauvegarde ou d'archivage) ; (iv) louer, céder ou transférer de quelque manière que ce soit les droits sur le logiciel ou la documentation ; ou (v) supprimer tout avis ou étiquette de propriété sur le logiciel ou la documentation.

Vous acceptez de n'utiliser le logiciel ou la documentation que d'une manière conforme à toutes les lois applicables dans les juridictions dans lesquelles vous utilisez le logiciel ou la documentation, y compris, mais sans s'y limiter, les restrictions applicables en matière de droits d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle.

#### 3. Copies du logiciel et de la documentation

Si vous recevez une première copie du logiciel par voie électronique et une seconde copie sur un support physique (par exemple, CD, disquette, etc.), la seconde copie ne peut être utilisée qu'à des fins d'archivage et ne peut être transférée ou utilisée par une autre personne. Cette licence ne vous donne aucun droit à une amélioration ou à une mise à jour.

#### 4. Titre

Le titre, la propriété, les droits et les droits de propriété intellectuelle du logiciel et de la documentation demeurent la propriété de Park Place. Le logiciel est protégé par les lois sur les droits d'auteur des États-Unis et les traités internationaux sur les droits d'auteur. Le titre, les droits de propriété et les droits de propriété intellectuelle du contenu auquel on accède par l'entremise du logiciel, y compris le

contenu des champs de démonstration du logiciel, sont conservés par le propriétaire du contenu en question et peuvent être protégés par les lois sur les droits d'auteur ou d'autres lois applicables. La présente licence ne vous confère aucun droit sur ce contenu.

#### 5. Garanties et responsabilités

**GARANTIE LIMITÉE** : Park Place garantit que, pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat ou d'abonnement du logiciel, si le logiciel est utilisé conformément aux instructions, il remplira en grande partie les fonctions décrites dans la documentation. Park Place ne garantit toutefois pas que votre utilisation du logiciel sera ininterrompue ou que le fonctionnement du logiciel sera exempt d'erreurs.

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ** : DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, PARK PLACE DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LE LOGICIEL, LA DOCUMENTATION OU TOUT AUTRE MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT, AINSI QUE TOUT MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT. Si vous modifiez le logiciel pendant la période de garantie, si le support est soumis à un accident, à un abus ou à une utilisation inappropriée, ou si vous ne respectez pas les conditions du présent contrat, la présente garantie prend fin immédiatement. Cette garantie ne s'applique pas si le logiciel est utilisé sur ou en conjonction avec du matériel ou des logiciels autres que la version non modifiée du logiciel et du matériel qui a été conçu pour être utilisé comme décrit dans la documentation.

#### 6. Recours des clients

Votre seul recours en cas de violation de cette garantie sera, à la seule discrétion de Park Place : (i) de remplacer votre support défectueux ; (ii) de vous conseiller sur la façon d'obtenir, avec le logiciel, essentiellement la même fonction que celle décrite dans la documentation, par une procédure différente de celle décrite dans la documentation ; ou (iii) si les recours ci-dessus sont irréalisables, de vous rembourser les frais de licence, le cas échéant, que vous avez payés pour le logiciel. Le logiciel et la documentation réparés, corrigés ou remplacés sont couverts par la présente garantie limitée pour la période restante de la garantie qui couvrait le logiciel original ou, si cette période est plus longue, pour trente (30) jours après la date à laquelle Park Place vous a expédié le logiciel réparé ou remplacé ou vous a conseillé sur la façon d'utiliser le logiciel afin d'obtenir la fonctionnalité décrite dans la documentation, selon ce qui s'applique. Park Place ne sera tenue d'honorer cette garantie que si vous l'informez du problème avec le logiciel pendant la période de garantie applicable et que vous fournissez une preuve de la date à laquelle vous avez acheté le logiciel ou vous y êtes abonné.

#### 7. Limitation de la responsabilité

En aucun cas et en vertu d'aucune théorie juridique, qu'il s'agisse d'un délit, d'un contrat ou autre, Park Place ne sera responsable envers vous ou toute autre personne de dommages indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs de quelque nature que ce soit, y compris, sans s'y limiter, les dommages pour perte de clientèle, arrêt de travail, panne ou mauvais fonctionnement d'ordinateur ou tout autre dommage ou perte commerciale, même si Park Place a été informée de la possibilité de tels dommages à la suite d'une réclamation faite par une autre partie. De plus, la responsabilité de Park Place en vertu de toute disposition de la présente convention ne peut en aucun cas dépasser les droits de licence payés à Park Place pour le logiciel et la documentation.

#### 8. Cessation d'activité

La présente entente sera automatiquement résiliée si vous ne vous conformez pas à l'une ou l'autre de ses conditions. Aucun avis n'est requis de la part de Park Place pour effectuer une telle résiliation. À la résiliation de la présente convention, vous devez immédiatement cesser d'utiliser le logiciel et, dans les trois (3) jours ouvrables, retourner à Park Place, ou certifier la destruction, de toutes les copies complètes ou partielles du logiciel, de la documentation et du matériel connexe fournis par Park Place. Votre obligation de payer les charges et les frais accumulés survivra à toute résiliation de la présente entente.

#### 9. Pas d'affectation

La présente convention vous est personnelle et ne peut être cédée sans le consentement écrit exprès de Park Place. Si vous êtes une entité qui fusionne avec une autre entité ou qui est acquise par une autre entité pendant la durée de votre abonnement au logiciel, vous devez fournir un avis écrit de cette fusion ou acquisition au plus tard à la date à laquelle toute annonce publique est faite.

#### 10. Support technique

L'assistance technique pour le logiciel, telle que mise à disposition par Park Place, est décrite dans la documentation.

#### 11. Droits restreints et restrictions à l'exportation du gouvernement américain

Ce logiciel et sa documentation sont fournis avec des DROITS RESTREINTS. L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont soumises aux restrictions énoncées dans les sous-paragraphes (a) à (d) de la clause Commercial Computer Software--Restricted Rights à la FAR 52.227-19, le cas échéant, ou dans le sous-paragraphe (c)(1)(ii) de la clause Rights in Technical Data and Computer Software à la DFARS 252.227-7013, et dans les clauses similaires du supplément FAR de la NASA, le cas échéant. Il vous incombe de vous conformer à toutes les réglementations et lois commerciales, tant étrangères que nationales. Vous reconnaissez qu'aucun des logiciels ou des informations ou technologies sous-jacentes ne peut être téléchargé ou autrement exporté ou réexporté (i) vers (ou à un ressortissant ou résident de) Cuba, l'Irak, la Libye, le Soudan, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie ou tout autre pays soumis à un embargo américain ; ou (ii) à toute personne figurant sur la liste des ressortissants spécialement désignés du département du Trésor des États-Unis ou sur la liste des parties ou entités refusées du département du Commerce des États-Unis. En utilisant le logiciel, vous acceptez ce qui précède et vous déclarez et garantissez que (i) aucune agence fédérale américaine n'a suspendu, révoqué ou refusé les privilèges d'exportation, (ii) vous n'êtes pas situé dans ou sous le contrôle d'un ressortissant ou d'un résident d'un tel pays ou d'une telle liste, et (iii) vous n'exporterez pas ou ne réexporterez pas le logiciel vers un pays interdit, ou vers une personne, une entité ou un utilisateur final interdit, tel que spécifié par les contrôles américains à l'exportation.

#### 12. Divers

Le présent accord constitue l'accord complet et exclusif entre nous, nonobstant toute divergence avec un bon de commande ou un autre instrument écrit soumis par vous, qu'il ait été formellement rejeté par Park Place ou non. L'acceptation de tout bon de commande est expressément subordonnée à votre consentement aux conditions énoncées dans le présent contrat. Les conditions contenues dans le présent contrat ne peuvent être modifiées que par un écrit dûment signé par vous et un représentant autorisé de Park Place. Si une disposition du présent contrat de licence est jugée inapplicable pour quelque raison que ce soit, cette disposition ne sera modifiée que dans la mesure nécessaire pour la rendre applicable, et cette décision n'affectera pas l'applicabilité de cette disposition dans d'autres circonstances, ou des autres dispositions du présent contrat dans toutes les circonstances. Le présent accord est régi par les lois de l'État de l'Ohio, sans tenir compte des conflits de lois, et vous acceptez

par la présente la compétence exclusive des tribunaux d'État et fédéraux siégeant dans l'État de l'Ohio. Tout litige non résolu lié de quelque manière que ce soit au logiciel, à l'utilisation du logiciel ou au présent contrat, ou en découlant, sera soumis à l'arbitrage dans l'État de l'Ohio ; toutefois, dans la mesure où vous avez violé ou indiqué votre intention de violer la présente convention d'une manière qui viole ou peut violer les droits de propriété intellectuelle de Park Place, ou qui peut causer un préjudice continu ou irréparable à Park Place (y compris, mais sans s'y limiter, toute violation qui peut avoir une incidence sur les droits de propriété intellectuelle de Park Place, ou une violation par ingénierie inverse), Park Place peut demander une mesure injonctive, ou toute autre mesure appropriée, dans tout tribunal de juridiction compétente. Tout arbitrage d'un différend en vertu de la présente entente sera mené selon les règles alors en vigueur de l'American Arbitration Association. La décision de l'arbitre est contraignante et peut faire l'objet d'un jugement dans tout tribunal compétent. Le présent accord n'est pas régi par la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application est expressément exclue par les présentes.